

Annexe E : Attestation de conformité à la réglementation municipale relative aux usages

AVIS

Pour chacun des établissements pour lesquels un permis est demandé, vous devez remplir une attestation de conformité dûment signée par le requérant du permis.

JE DÉCLARE avoir vérifié auprès de la ville ou de la municipalité que l'établissement situé au:

_____ (Adresse) (Ville) (Code Postal)

respecte la réglementation municipale relative aux usages.

JE DÉCLARE que mon établissement d'agent de voyages respecte effectivement la réglementation municipale relative aux usages, le tout tel qu'attesté par le certificat obtenu du greffier de la ville ou de la municipalité, le cas échéant.

JE DÉCLARE être informé que la délivrance du permis d'agent de voyages, par l'Office de la protection du consommateur, ne me dispense pas de respecter la réglementation municipale relative aux usages.

J'AUTORISE, le cas échéant, l'Office de la protection du consommateur à communiquer la présente déclaration d'attestation de conformité à la ville ou à la municipalité concernée.

Dans le cas d'un agent de voyages exploitant un établissement à son domicile ou à celui d'un conseiller en voyages :

JE DÉCLARE qu'une pièce du domicile est réservée à cette activité.

JE DÉCLARE que les numéros de téléphone, de télécopieur et l'adresse électronique utilisés pour les activités d'agents de voyages sont au nom de l'agent de voyages et sont différents des numéros et de l'adresse du domicile.

Note : Pour les requérants de permis exploitant une agence de voyages à domicile, veuillez joindre un certificat ou une lettre de confirmation de la ville pour l'exploitation de cet établissement.

Nom :

Prénom :

Signature du requérant de permis :

Date :

À tout moment, des pièces justificatives peuvent être demandées pour valider les renseignements présentés dans les déclarations.